

Faut-il plus de démocratie

Quel que soit le sens précis que l'on donne au terme «démocratique», il n'est pas déraisonnable d'affirmer que l'université fonctionne d'une manière sensiblement plus démocratique que la grande majorité des autres entreprises publiques ou privées. Faut-il la rendre (encore) plus

démocratique ? Et de quelle manière concrètement ? Doit-il s'agir avant tout, par exemple, de désigner le chef de l'entreprise et les responsables aux divers niveaux au suffrage universel des travailleurs concernés ? Ou bien faut-il plutôt veiller en priorité à ce qu'à tous les niveaux, les

UN ESPRIT CRÉATIF A BESOIN DE LIBERTÉ

Par Rik Torfs

L'université est une institution en crise, mais qui ne l'avoue pas encore ouvertement. Pourtant, les signes ne trompent pas. L'université a perdu une bonne part de son indépendance face aux autorités civiles. Elle ne se trouve guère à la base des nouvelles idées qui animent le débat social ; elle ne fait que les suivre. Enfin, par manque de salaires attractifs, elle voit partir ses éléments les plus brillants vers d'autres horizons. Que faire ?

La gestion efficace est une idée qui hante nos universités. Le temps perdu du désaccord, voilà l'ennemi. On veut créer des centres d'excellence, une idée ambiguë qui honore surtout les performances scientifiques du passé, un peu comme le prix Nobel, qui n'offre aucune garantie pour l'avenir. Il y a ensuite la nouvelle tâche de l'université, à savoir l'enseignement de base fourni à un nombre toujours croissant de jeunes. Les centres d'excellence et l'enseignement de base sont deux idées qui s'excluent mutuellement, mais qui partagent un désir de structures plus directives.

La gestion autoritaire n'a cependant pas d'avenir. Si l'université veut garder l'ambition de travailler avec des professionnels de haut niveau, elle doit honorer pleinement le talent de ses collaborateurs. Rob Goffee et Gareth Jones ont récemment publié dans le *Harvard Business Review* une contribution intéressante intitulée *Leading Clever People*. Parmi leurs conclusions figure l'idée que : les personnes intelligentes ne veulent pas être dirigées. Elles demandent la reconnaissance de leurs idées ainsi que la liberté d'explorer et d'échouer. Elles attendent du dirigeant un haut niveau intellectuel. Les auteurs relèvent un point faible : l'organisation a

besoin des employés, comme les employés ont besoin de l'organisation. Il en va de même pour le musicien et l'orchestre, le chercheur et le laboratoire. Mais que dire alors du philosophe qui, lui, n'a souvent besoin de rien ?

La gestion autoritaire n'a pas d'avenir. Si l'université veut garder l'ambition de travailler avec des professionnels de haut niveau, elle doit honorer pleinement le talent de ses collaborateurs.

Entre-temps, l'université est aux prises avec quelques questions spécifiques. L'universitaire actuel est-il vraiment brillant ? Ou est-il à la fois intelligent et peu communicatif, ce qui pourrait expliquer son choix pour la carrière universitaire ?... L'université adopte-t-elle trop souvent le modèle des sciences exactes pour évaluer toutes les disciplines ? La liberté peut-elle remplacer pour une partie la rémunération financière ?

Comment vivre avec ces questions ? Le suffrage universel est très important pour corriger une politique complexe et, de ce fait, jamais totalement transparente. Si l'université veut recruter des gens brillants, elle devra leur laisser des opportunités sur le plan de la rémunération indirecte et du cumul. Elle doit éviter une administration lourde créant un monde virtuel. Finalement, elle aura bien du mal à se défendre face à l'ouverture internationale du marché universitaire. Pour cela, il faut une université démocratique laissant beaucoup de liberté à ses esprits créatifs. ■



D.R.

Rik Torfs est professeur de droit canon à la KULeuven. Il y fut candidat aux dernières élections rectorales. Il est également chroniqueur au quotidien *De Standaard*.

à l'université ? Ou moins ?

décisions importantes ne puissent pas être prises par un responsable seul, mais émanent des délibérations d'organes représentatifs ? Ou bien encore l'exigence démocratique doit-elle surtout se manifester dans un impératif omniprésent de transparence dans les décisions, avec

faculté d'interpeller, voire de démettre les responsables ? Ou bien suffit-il d'une conception minimaliste de la démocratie, qui se contente d'exiger que les personnes désignées à une fonction de responsabilité quelconque le soient selon une procédure non-discriminatoire ?

TROUVER LE BON ÉQUILIBRE DÉMOCRATIQUE

Par Eric De Keuleneer

On pourrait considérer que la démocratie est une valeur en soi pour l'université; porteuse de créativité et de légitimité, il en faudrait toujours plus. À l'inverse, on pourrait penser qu'elle fait partie de l'héritage d'une période excessive, et qu'il importe de la limiter dans le cadre d'une certaine normalisation («en finir avec Mai 68», par exemple).

Déterminer le niveau optimal de démocratie n'est donc pas aisé; l'évaluation concerne au moins la définition des objectifs et les modes de fonctionnement de l'université. Les objectifs ne sont aujourd'hui pas simplement imposés aux universités, ils sont définis dans le cadre de processus internes et externes qui peuvent être plus ou moins démocratiques.

L'échec de la démocratie dans l'université laisserait une grande place à l'autoritarisme qui asphyxie ou à la récupération mercantile.

Faut-il plus de démocratie dans ces processus de définition d'objectifs? De nombreux aspects restent ambigus ou non formulés quant à cette définition, entre autres, les rôles de l'enseignement et de la recherche, leur importance relative, le rôle de l'université dans la formation professionnelle, dans la promotion sociale, ainsi, bien sûr, que les valeurs dans lesquelles l'université doit inscrire toute son action.

Le débat préalable et la transparence, ainsi que la prise de décisions au sein d'instances visant l'intérêt collectif de l'institution peuvent aider à définir des objectifs mobilisateurs. La force de la démocratie est de donner un cadre pacifique à la confrontation d'idées. Il nous faudrait donc à cet égard parfois plus de démocratie pour aider à rendre certains de ces objectifs plus clairs, plus explicites, mieux acceptés par le plus grand nombre.

L'excès de démocratie existe et il est dangereux: il peut nuire à cette définition d'objectifs mobilisateurs et à l'efficacité du fonctionnement s'il débouche sur le débat continu, la confrontation permanente d'intérêts particuliers, la non acceptation des décisions prises et l'immobilisme qui en découle.

Il faut que les instances de décision aient une composition, et une taille, qui permettent la prise de décisions légitimes dans l'intérêt collectif de l'université. Les membres de ces instances doivent être responsables vis-à-vis de l'institution et non vis-à-vis d'un groupe interne ou externe qu'ils «représentent»; la légitimité et la cohésion de leurs décisions en dépendent.

La recherche d'un bon équilibre démocratique n'est pas aisée, mais cette question mérite une réflexion approfondie. En effet, l'échec de la démocratie dans l'université laisserait une grande place à l'autoritarisme qui asphyxie, ou encore à la récupération mercantile, qui permettrait de proposer des objectifs monétaires simples et mobilisateurs pour certains, sans garantie pour sa richesse intellectuelle ni surtout l'indépendance de sa réflexion. ■

Cette rubrique est publiée en collaboration avec les Midis de l'éthique de l'UCL (www.uclouvain.be/chaire-hoover)

D.R.



Eric De Keuleneer est professeur à la Solvay Business School (ULB) et administrateur de la Fondation universitaire.

Une longue traque

CONTRE LE CANCER

Voilà près de quarante ans que Thierry Boon Falleur, chercheur et professeur à l'UCL, fait avancer les connaissances sur l'immunologie et la génétique du cancer. Cela lui vaut aujourd'hui d'entrer dans l'un des plus prestigieux cercles scientifiques du monde.

Si un vaccin contre le cancer devait être mis au point un jour, on le devra en bonne partie à Thierry Boon Falleur. Bien sûr, d'importants travaux seront encore nécessaires pour y arriver. Mais les découvertes de l'inlassable chercheur, installé depuis 1975 sur le site de l'UCL à Woluwe, ont ouvert des perspectives encourageantes en ce sens. Une firme privée va d'ailleurs mener une étude clinique à grande échelle sur la base des résultats prometteurs obtenus récemment sur des malades atteints de cancer pulmonaire. À 63 ans, Thierry Boon Falleur, professeur à la Faculté de médecine de l'UCL et directeur de l'Institut Ludwig à Bruxelles pour la recherche sur le cancer, vient de voir sa carrière en immunologie et génétique du cancer saluée par une des plus prestigieuses reconnaissances mondiales. Le 1^{er} mai dernier, il faisait son entrée effective au sein de la *National Academy of Sciences* (NAS) des États-Unis.

Créée en 1863 par le président Abraham Lincoln, cette institution compte aujourd'hui quelque 2 300 membres, dont 350 étrangers. Parmi ces derniers, quatre Belges dont trois de l'UCL : outre Thierry Boon Falleur, le biochimiste Christian de Duve y fut élu en 1975 et l'économiste Jacques Drèze en 1993. Le quatrième académicien belge est le généticien des plantes Marc Van Montagu, de l'Université de Gand.

L'intérêt d'entrer dans ce cercle très select ? «*La NAS publie*

un journal peu préoccupé de toucher le grand public avec des sujets à la mode, répond le professeur Boon Falleur. Les académiciens peuvent donc y aborder des thèmes plus difficiles. Et ils peuvent recommander des auteurs extérieurs. C'est ainsi que j'ai pu y publier, dans le passé, des articles-clé, grâce à Christian de Duve.» La filiation scientifique entre le Prix Nobel de Médecine et Thierry Boon Falleur ne s'est pas arrêté là puisque le second fut, pendant 20 ans (1984-2004), directeur de l'Institut de Pathologie cellulaire fondé par le premier.

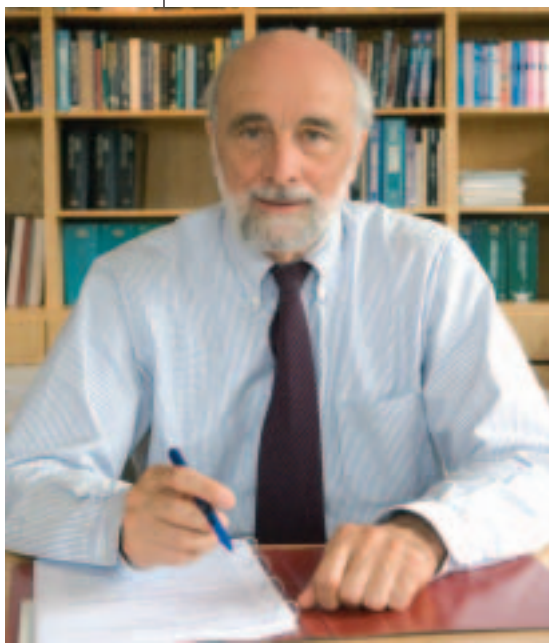
Chez l'homme aussi

Dès le début du siècle dernier, les chercheurs se demandaient si les cellules cancéreuses étaient détectables par l'organisme, pour déclencher un éventuel processus immunitaire. Dans les années 1950, des expériences sur les souris confirmèrent que des cellules malignes pouvaient porter des antigènes, différents d'une tumeur à l'autre. Était-ce envisageable chez l'homme aussi ? Il fallut à Thierry Boon Falleur et à son équipe de nombreuses années de travail et de mises au point méthodologiques pour établir que les tumeurs humaines portent elles aussi des antigènes spécifiques, reconnus par des lymphocytes T.

Le gène codant un antigène tumoral humain fut identifié, ce qui ouvrait une nouvelle phase de recherche en immunothérapie anticancéreuse. Mais les essais de vaccination qui s'en suivirent ne furent pas concluants. «*Un effet était observé dans 20 % des cas, mais il n'était significatif que chez 7 %, souligne Thierry Boon Falleur. On a donc poursuivi l'analyse et l'Institut Ludwig a déposé un brevet, en accordant des licences à l'industrie pharmaceutique qui travaille de son côté sur ce terrain.*»

La recherche est une longue patience. Les années que lui a vouées le scientifique aux États-Unis, en France et en Belgique n'ont manifestement pas émoussé sa passion, quand bien même le cancer n'est pas terrassé aujourd'hui. «*On travaille pour le progrès des connaissances, dit-il. Mais personne ne peut contrôler ce qui va faire ou non avancer les choses. Le facteur chance a toujours sa part dans la recherche médicale...*»

Pour le nouveau membre de l'académie américaine, la boucle d'une carrière est symboliquement bouclée : c'est aux États-Unis —à la *Rockefeller University* de New York— qu'il décrochait son doctorat en sciences voici 37 ans. **J.F.Dt**



CAV, Hugues Depasse

— Thierry Boon Falleur : «*Depuis 30 ans, je suis soutenu dans mes recherches par l'Institut Ludwig. Je n'avais aucune raison de poursuivre ma carrière hors de Belgique.*»

La formation continue TIRE PARTI DE BOLOGNE

Les programmes de formation pour adultes se multiplient à l'UCL. L'université a saisi la réforme de Bologne pour ouvrir ses portes à ce public tout à fait spécifique.

Se former au-delà de 22 ans est aujourd'hui courant et reconnu. Dans les entreprises, le secteur public, les asbl,... la formation d'adultes est de plus en plus nécessaire. À l'UCL, entre 8 000 et 10 000 adultes étudient chaque année. Auparavant, quelques programmes à peine étaient aménagés pour accueillir ce public. Aujourd'hui, on dénombre entre 120 et 140 programmes (de longue, moyenne ou courte durée) de formation pour adultes. L'Institut universitaire de formation continue (IUFC) met son expertise au service des facultés qui s'impliquent de plus en plus dans ce type de formation. Bologne et sa réforme ne sont pas étrangers à cette évolution. En effet, la mise en place des bacs et masters a amené chaque faculté à réviser entièrement son offre de formation. Une belle opportunité pour y insérer la formation continue. Certains masters ont en effet été pensés avec l'idée d'y accueillir des adultes. Avec l'aide de l'IUFC, des modules structurés en certificats ont été identifiés comme potentiellement intéressants pour le public adulte. De nouvelles modalités pédagogiques (travaux par groupes, applications pratiques, appui sur l'expérience...) et évaluatives, ainsi que des aménagements horaires ont ensuite été mis en place.



Jacky Delorme

Le travail en petit groupe est une des particularités des formations pour adultes.

Plus accessibles

Mais le certificat n'est qu'une des formes que peut prendre la formation continue. Celle-ci propose également des diplômes, des attestations de participation/réussite et de fréquentation. Selon les matières et les besoins, il s'agit de 'coller' à une réalité professionnelle pointue, ou à une remise à niveau, ou encore de couvrir un nouveau champ d'activité.

Autre atout introduit par Bologne: l'accessibilité. À partir de la rentrée 2007, l'expérience professionnelle et personnelle acquise en dehors des études pourra être reconnue et prise en compte pour l'admission d'un adulte étudiant. On nomme ce processus la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Celle-ci permet d'articuler encore mieux formation et pratique professionnelle. **Alice Thelen**

Découvrez le programme des formations continues à l'UCL joint à cette édition de Louvain ou sur www.iufc.ucl.ac.be

Recevez chaque mois *Louvain Newsletter*, le complément électronique à la revue *Louvain* : www.uclouvain.be/alumni



UCL
Université catholique de Louvain

Louvain
Revue bimestrielle de l'Université catholique de Louvain.
Ne paraît pas en août-septembre.
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Louvain est une réalisation de la Direction du développement institutionnel et culturel de l'UCL (DIC), publiée sous la responsabilité du prorecteur en charge de la Communication.

Louvain
Halles universitaires
Place de l'Université 1
1348 Louvain-la-Neuve
www.uclouvain.be/louvain

Directeur de la publication et éditeur responsable
Gabriel Ringlet
Directeur de la DIC
Patrick Tyteca

Rédacteur en chef
Pierre Escoyez
pierre.escoyez@uclouvain.be
Tél. 010-47 90 01

Secrétaire de rédaction
Alice Thelen
alice.thelen@uclouvain.be
Tél. 010-47 92 94

Secrétariat
Michelle Mercenier-Hatert
michelle.hatert@uclouvain.be
Tél. 010-47 83 99

Comité d'orientation
Pr Marc Lits, président
Pr Vincent Blondel
Pr Jean-Louis Dufays
Pr Axel Gosseries
Pr Jean-François Rees
Pr Frédéric Thys
Pr Nathalie Delzenne
Patrick Tyteca

Pierre Escoyez
Alice Thelen
Laurence Mundschau
(coordination des dossiers)
Dominique Hoebeke
Emmanuel Ugeux

Collaborateurs
Julie Claus
Isabelle Decoster
Jean-François Dumont
Benoît Robaye
Virginie Stassen
Rolande Vandemeulebroucke
(photothèque)

Maquette et mise en page
www.agencea3.be

Photo de couverture :
Van Parijs Media, Stockbyte

Prix au numéro
4

Abonnement à 5 numéros
20 (Belgique)
25 (Union européenne)
30 (Reste du monde)
Pour s'abonner : via le compte 340-1508534-28 (communication «abonnement Louvain»)
Gestion des abonnements : Réginald Evrard, reginald.evrard@uclouvain.be
010-47 91 75

Imprimerie
Les Éditions européennes, Bruxelles
Imprimé sur papier blanchi sans chlore



Parlons d'avenir

Jeudi 28 juin *i-day rhétos*

Une journée pour s'informer et s'inscrire à Louvain-la-Neuve et à Bruxelles

De fin juin à fin septembre

Inscriptions à Bastogne, Bruxelles, Charleroi, Chimay, Eupen, Louvain-la-Neuve et Tournai

Du 20 août au 7 septembre

Cours d'été à Louvain-la-Neuve et à Bruxelles

Toute l'année

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) vous accueille à Louvain-la-Neuve et à Bruxelles

→ 010 47 27 06, info@cio.ucl.ac.be

Infos

www.uclouvain.be/rhetos

Tél. 010 47 87 00

Université catholique
de Louvain

UCL